

Écriture, 1er. prix.—O. Garnot,—2d. J. Bousquet.
 1er. accessit.—H. Harnois,—2d. T. Chagnon.
 2e. division, Orthographe: prix.—A. Jetté.
 1er. accessit.—A. Ledoux,—2d. Louis Armstrong.
 Lecture, prix.—A. Jetté.
 1er. accessit.—A. Ledoux,—2d. L. Armstrong.
 Écriture, prix.—L. Armstrong.
 1er. accessit.—A. Ledoux,—2d. A. Jetté.
 3e. division, Orthographe, prix.—C. Faribault.
 1er. accessit.—Gustave Raymond,—2d. Laurent Raymond.
 Lecture.—C. Faribault.
 1er. accessit.—G. Raymond,—2d. L. Raymond.
 Écriture, prix.—L. Raymond.
 1er. accessit.—G. Raymond,—2d. C. Faribault.



BULLETIN.

Départ de l'évêque Fitzpatrick.—Nouvelles politiques.—Nécessité des communautés religieuses.

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui, dans les annonces, le quatrième d'ouvertures de classes au Collège de l'Assomption.

Mgr. Fitzpatrick que nous avons l'avantage de posséder en cette ville, depuis quelques jours, est parti pour Boston dimanche soir. Il avait officié paré à la grand'messe de la Cathédrale.

On nous apprend que Lepage accusé de complicité dans l'incendie du palais de justice, et qui s'était sauvé aux Etats-Unis, a été remis aux autorités de ce pays; il est arrivé, samedi soir, en cette ville et a immédiatement été logé en prison.

Le grand jury a rejeté l'indictement contre le juge de paix Dyde qui, comme l'on sait, avait été accusé du meurtre de l'infortuné Champoux, dont on se rappelle la triste mort durant la dernière élection.

La sécurité publique et le maintien des bonnes mœurs n'exigent pas moins des maisons de charité que la justice et l'équité, dont nous avons parlé dans notre dernière feuille. En vérité, croit-on que le pauvre pourra résister à la tentation de voler, quand il sera dans l'extrême nécessité? l'expérience est là pour prouver le contraire. Vous moraliserez tout à votre aise, vous intimiderez, vous punirez, vous châtiez; mais tous ces moyens seront inefficaces devant le besoin. Il y a plus, nous savons que la charité légale même en Angleterre, a été impuissante à prévenir les maux qui résultent de toutes ces nouvelles utopies philanthropiques. Personne n'ignore à quelle exécrable extrémité y est arrivé le paupérisme et la différence qu'il y a entre la condition du pauvre actuel et celui d'autrefois. On se rappelle les mots sublimes du comte de Montalembert sur ce sujet pour faire comprendre la différence qu'il y a entre le paupérisme et la pauvreté. Aussi quel triste état de chose cette différence a amené dans le nombre des crimes et des coupables! Aujourd'hui il suffit de consulter les registres publics pour se convaincre de l'impouvantable progression que ces beaux systèmes de charité ont amené dans le nombre des criminels. On nous dira peut-être que nous prenons le langage de ces bons vieux qui ne tarissent point, quand il s'agit de censurer les mœurs de nos jours, en les comparant avec celles de leur jeunesse. Nous voudrions pouvoir en convenir, mais le petit tableau suivant que nous empruntons à un auteur qui avait fait une étude toute particulière sur ce sujet, prouve malheureusement trop évidemment le contraire. Cet auteur démontre que dans chaque période de vingt ans, pendant que la population, en Angleterre, augmente dans la proportion de cent à cent vingt-cinq, le nombre des criminels doit s'élever de cent à trois cents: que puis-qu'en 1805, il était de quatre mille six cents, il devait être en 1825 de quatorze mille, en 1845 de quarante-deux mille et ainsi de suite, dit-il, jusqu'à ce que le nombre de gens à pendre fût plus nombreux que ceux qui étaient intéressés à le faire, et que bientôt il serait nécessaire que tout le monde se mît en œuvre. Ces assertions n'étaient que le résultat de règles de trois appliquées au nombre relatif des habitants et à celui des criminels en 1755, comparés à ceux de 1785 et au nombre existant en 1785, comparé à celui de 1805. Voici le tableau:

	Nombre total de 5 années.	année commune,
1765 à 1769.	2,547 accusés	509
1785 à 1789.	8,050	1,610
1805 à 1809.	23 432	4,686
1810 à 1814.	30,613	6,122
1815 à 1819.	58,642	11,748
1820 à 1824.	65,026	13,005
1825.		14,437

1826. 16,147

Nous espérons bien que de si terribles résultats feront enfin ouvrir les yeux et qu'on comprendra qu'il faut, aux besoins des pauvres, autre chose que des charités systématiques. Il faut pourtant convenir, que malgré de si funestes épreuves, le parlement anglais s'imagine pouvoir encore arrêter le mal par des lois temporaires, par des moyens purement civils et humains. A chaque session parlementaire, des comités se mettent à l'œuvre, élaborent de brillantes utopies au profit des pauvres, mais c'est tout ce que ceux-ci en recueillent, et ces élucubrations sont encore à chercher vainement cette pierre philosophale de la charité comme les alchimistes celle de l'or. Qu'on ne s'imagine pas néanmoins qu'on ne donne rien pour les pauvres en Angleterre. Il n'y a peut-être pas un pays au monde, où il y a d'aussi grandes sommes dépensées en leur nom. Mais comme tout se fait pour de l'argent, les administrateurs (qui ne manquent pas, comme on doit bien s'y attendre, puisqu'ils sont si bien rétribués,) mettent tant d'entraves, exigent tant de formalités, augmentent tellement les dépenses, qu'enfin il ne reste presque plus rien pour les pauvres, quand tous les frais sont payés. Nous savons bien que nous n'en sommes pas réduits à ce triste état dans notre heureux pays, et nous espérons bien que nous ne le serons jamais. Mais il ne faut pas non plus se faire illusion. Il n'y a pas de doute que le nombre des nécessiteux augmentera en proportion de la population et peut-être davantage si les maisons de charité ne viennent à leur secours; la sûreté publique en sera aussitôt troublée et on verra, chaque année, s'accroître le nombre des criminels. Si l'on veut prévenir le vol, il faut prévenir la faim. La sûreté des particuliers exige donc qu'il y ait un nombre de maisons proportionné au nombre des pauvres et des besoins. Les communautés religieuses et de charité ne sont donc pas moins nécessaires à la sûreté publique et au maintien des bonnes mœurs, qu'elles sont utiles et avantageuses à la société entière.



NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Bénédiction du couvent de Saint-Roch.—La bénédiction solennelle du beau couvent que la paroisse Saint-Roch de Québec, aidée de la libéralité de nos évêques, vient d'élever pour les Dames de la Congrégation, sera faite demain matin par Mgr. de Sullyme. Cette intéressante cérémonie sera précédée d'une grand'messe et d'un sermon. L'office commencera à huit heures. On attend de Montréal la supérieure de la Congrégation, avec quelques sœurs et un certain nombre de pensionnaires, pour y assister. *Canadien.*

—On écrit à l'Artisan, de St. Pierre, Rivière-du-Sud: *Mr. le Rédacteur.*—Veuillez bien, dans l'intérêt de la religion, insérer l'article suivant dans votre journal.

« Une retraite, sous la direction du révérend Messire Montminy, curé de St. Gervais, a eu lieu à St. Pierre, Rivière du Sud, et s'est terminée hier à midi, le 25 du courant; ici comme ailleurs, la parole de Dieu a fait des conquêtes admirables, et a produit les plus heureux résultats, chacun des 4 jours qu'a duré la retraite, on a vu tous les habitants de cette Paroisse, assister en foule et avec la plus grande piété aux différents exercices qui la composaient; tous se sont rendus à la voix éloquente et pleine d'onction du digne directeur qui a présidé cette retraite, les tribunaux de la pénitence étaient assiégés et les douze Prêtres qui étaient accourus pour aider leur digne confrère, le Révérend Messire Sirois, Curé de St. Pierre, ont eu peine à suffire pour répondre au zèle et à la dévotion des pénitents, et ce n'est qu'à une heure fort avancée dans la nuit qu'ils laissaient les tribunaux de la pénitence; oui, il faut le dire, et on est forcé de l'avouer, ici comme ailleurs on a visiblement vu le doigt de Dieu, et les succès étonnants et heureux qui ont couronné cette retraite, sont bien propres à consoler, celui qui en était le digne et zélé directeur, aussi bien que ses charitables collaborateurs; et les habitants de St. Pierre conserveront toujours la mémoire des sacrifices généreux et des efforts constants de messire Sirois, leur Curé bien-aimé, dont la conduite en cette occasion comme dans toute autre, lui a mérité l'estime et l'admiration générale. Plus de 600 personnes se sont enrôlées sous la bannière de la tempérance totale, et nul doute, qu'une si forte brèche dans le camp, ne force l'ennemi de notre patron Jean-Baptiste à battre en retraite. Les exercices de la dernière journée étant terminés, tous les habitants de la Paroisse, à l'invitation du Capitaine Louis Blais, se rendirent au Presbytère pour témoigner leur vive reconnaissance à Messire Montminy et aux autres Messieurs qui l'assistaient.

Le capitaine Louis Blais fut chargé de porter la parole au nom des habitants, et M. le directeur y répondit, avec la modestie qui est bien connue; chacun se retira ensuite témoignant le plus grand regret de voir s'écouler d'eux, celui qui leur avait apporté la paix et le bonheur. »

UN TEMPS OCCULTAIRE.

—M. Nugent, un des plus importants champions du parti libéral de Terre-Neuve, vient d'être nommé inspecteur général des écoles. Le parti protestant et moi à la fois, car ces deux noms sont synonymes dans cette pro-